



Escadron 953 St-Hyacinthe  
Manège militaire de St-Hyacinthe  
2155 boulevard Laframboise,  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4X5

1085-20-1 (O Coord)

30 juin 2018

## **LETTRÉ AUX PARENTS**

### SURVIE AUTOMNALE 2018 – OPÉRATION GRAND CHELEM

La présente a pour but de vous informer que votre fils/fille/pupille est invité(e) à participer à une survie automnale – Opération GRAND CHELEM en forêt de l'escadron 953 St-Hyacinthe. Cet exercice se tiendra au Domaine Scout St-Louis-de-France situé au 1295 chemin des Pins à Trois-Rivières, les 12, 13, 14 octobre 2018. Cette survie regroupera 65 cadets et 10 membres du personnel et du Comité de Répondant et servira à mettre en pratique les connaissances apprises au niveau des habiletés pertinentes des OREN 190, 290, 390 et 490 lors d'un exercice en campagne ainsi que les OREN de leadership 103, 203, 303 et 403.

Les cadets devront se présenter au Manège militaire de St-Hyacinthe le vendredi 12 octobre 2018 à 18h00. Le retour est prévu pour le dimanche 14 octobre 2018 vers 16h00 (peut varier de 15 à 30 minutes).

La fin de semaine se déroulera en tenue civile de champs. L'uniforme vert olive de champs est facultatif. Si elle est portée, par contre, elle doit être portée selon les spécifications de la note de dernière page de cette lettre. Ils doivent également amener avec eux tout le matériel exigé sur la liste en pièce jointe et être habillés convenablement pour la saison (bottes, bas de laine, chandails chauds, manteau, pantalons, etc.).

L'exercice est essentiellement une fin de semaine en plein air. Nous disposons d'une pièce chauffée où ils dormiront en cas de température extrême et pour se réchauffer au besoin. Certains repas seront pris à la cuisine du Camp Scout. Toute la fin de semaine se fait sous la supervision étroite d'adultes qualifiés qui veilleront à la sécurité et au bien-être des jeunes.

Veillez noter que l'Escadron ne permet pas aux cadets de fumer dans le cadre de ses activités et que les lentilles cornéennes ne sont pas permises durant l'exercice. Les cadets qui ont des lunettes doivent se munir d'une courroie de sécurité. Si votre enfant/pupille prend des médicaments, il (elle) devra en informer l'officier d'escorte à son arrivée à l'escadron et les avoir bien identifiés dans un sac ou une dosette.

Afin de nous confirmer la participation de votre enfant à cet exercice, veuillez s.v.p. remplir et

signer le formulaire ci-joint. Il devra nous être remis au plus tard avant l'embarquement dans l'autobus. Pour toutes urgences au courant de la fin de semaine, veuillez communiquer au (450) 278-4100

En espérant compter votre enfant parmi nous lors de cette activité extraordinaire et mémorable, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Capitaine G. Doiron, CD, A de C  
(450) 278-4100  
guy.doiron@cadets.gc.ca

**AUTORISATION DES PARENTS / TUTEURS  
ENTRAÎNEMENT À L'EXERCICE EN CAMPAGNE  
du 13 au 14 octobre 2018**

<b>NOM DU CADET</b>	
<b>AUTORISATION</b>	J'ACCEPTÉ QUE MON FILS / MA FILLE PARTICIPE
	JE REFUSE QUE MON FILS / MA FILLE PARTICIPE

J'AI LU L'AVIS AUX PARENTS / TUTEURS DATÉE DU 30 **juin 2018** CI-JOINT ET JE M'ENGAGE  
A M'ASSURER QUE MON ENFANT AURA EN SA POSSESSION TOUT LE MATÉRIEL  
OBLIGATOIRE INSCRIT SUR LA LISTE FOURNIE.

Seuls les médicaments dument prescrit par un médecin pourront être apportés et seront administrés sous la supervision du personnel adulte. Veuillez noter que nous ne pouvons administrer un médicament non prescrit. Il est donc inutile d'apporter de l'acétaminophène (Tylenol), ibuprofène (Advil/Motrin) ou tout autre médicament du genre.

<b>SIGNATURE PARENTS/TUTEURS</b>	
--------------------------------------	--

CHAQUE CADET DOIT RAPPORTER CETTE FEUILLE DUMENT COMPLÉTÉE  
AFIN DE POUVOIR PRENDRE PLACE DANS L'AUTOBUS.

## MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

### Matériel individuel

Description de l'article	Quantité	Remarques
Sac à dos ou sac de voyage	1	(pour transporter tout le matériel personnel)
Bottes de marche	1 paire	
Espadrilles pour l'intérieur	1 paire	
Bas de laine	4 paires	
Pantalon	2 paires	
Chandail léger (t-shirt) ou chemise	3	
Chandail chaud	3	
Sous-vêtements	3	
Gants chauds	1 paire	
Imperméable et/ou manteau	1	
Tuque	1	Nécessaire pour le coucher à l'extérieur
Manteau Chaud	1	
Pyjama	1	
Chapeau	1	Casquette, tilley hat
Gants de travail	1 paire	recommandée
Petite serviette et débarbouillette	1	
Ensemble d'hygiène personnel	1	Savon, dentifrice, brosse à dent, déodorant, brosse à cheveux, etc.
Serviette sanitaire	1	Si nécessaire pour les cadettes
Sac à ordure	1	Grand format
Médicament prescrit	nécessaire	Si nécessaire
Bouteille d'eau ou gourde	1	
Lampe de poche ou lampe frontale	1	
Serviettes humides	1	Wet ones

#### ARTICLE PRÊTÉ À CHAQUE CADET :

Sac de couchage, matelas de sol, liner

#### ARTICLES INTERDITS :

Allumettes, briquets, cigarettes ou tout autre article illégal, hache ou hachette, couteau du genre « Rambo », aucune nourriture ou collation. Prendre note que nous ne sommes pas responsable des pertes, vole et des bris des articles tel que : cellulaires, MP3, iPod et autres appareil électronique.

#### PANTALONS :

Les pantalons en denim (jeans) sont à éviter. L'idéales sont les pantalons de sport ou de plein-air (nylon).

#### NOTE :

Contrairement à l'information qui peut circuler à l'occasion, la tenue de champ n'est pas obligatoire.

Nous demandons aux cadets de porter des vêtements adéquats selon la météo et la nature des activités. Les cadets ne sont pas autorisés à porter la tenue de combat des Forces armées canadiennes (Dcam).

Les cadets désirant porter la tenue de champ vert olive et désirant porter les pattes d'épaules « cadet » devront s'assurer de respecter les règles suivantes afin de considérer leur tenue comme un uniforme:

- Porter les bottes de champs noirs, pantalon et la chemise de champ vert olive;
- Porter un t-shirt bleu marine (celui fournie avec l'uniforme de cadets); et
- Porter comme couvre-chef le chapeau beige de camp d'été, la tuque bleu « cadet », le chapeau de champ vert olive « funny hat » ou encore le béret bleu.